



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chemins ruraux

Question écrite n° 76243

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le cas d'un chemin rural qui a été endommagé par le passage de poids lourds étrangers à la commune. Elle lui demande si le maire peut mettre à la charge des riverains de ce chemin le coût de la réfection du chemin rural alors même que ceux-ci ne sont pas responsables de sa dégradation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76243

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1900

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)